

# ENTRETIEN AVEC

Violette  
**SOLEILHAC** &  
Aubin  
**PROST**

**LAURÉATS DU  
CONCOURS TROPHÉE  
JEUNES TALENTS 2017**

**ENSACF : En quelle année êtes-vous ?**

**Violette SOLEILHAC & Aubin PROST :** Nous sommes tous les deux étudiants en première année de Master EVAN (Entre Ville, Architecture et Nature) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF), mais au moment de la création et de l'élaboration de ce projet, nous étions en troisième année de Licence à l'ENSACF.

**ENSACF : Pourquoi le concours Trophée Jeunes Talents 2017 ? Comment c'est fait votre candidature à ce concours ?**

**Violette SOLEILHAC :** Aubin est tombé sur la brochure qui était à disposition dans l'ENSACF, et il m'en a parlé car les conditions et le thème de ce concours (les projets éligibles concernaient les logements collectifs ou individuels groupés, répartis en deux catégories : construction et réhabilitation, intégrant des critères énergétiques, environnementaux, d'innovation et de respect de la santé et du cadre de vie) correspondaient à notre projet réalisé antérieurement. Nous ne pensions / cherchions pas à faire un concours initialement, on peut dire que notre candidature est plus le fruit du hasard.

**Aubin PROST :** Notre volonté principale, à travers ce concours, était de montrer aux gens qu'il n'y a pas forcément besoin de présenter un projet d'immeuble ou de dent creuse en centre-ville pour participer à ce genre de concours (contrairement à ce que l'on a pu voir jusqu'à maintenant).



## ENSACF : Pouvez-vous nous parler de votre projet ?

**V.S & A.P** : Notre projet s'intitule « Habiter le territoire rural », et s'inscrit dans la commune de Lizières, en Creuse (23). Nous avons travaillé en relation avec les élus et la Maire de la commune (Evelyne CHETIF), très impliqués dans notre projet : trois rencontres étaient organisées avec eux et quelques habitants au cours de notre semestre. Les élus et la Maire de Lizières sont également venus à notre rendu de fin de semestre, ce qui leur a permis de voir nos maquettes et de visualiser le rendu « réel » de notre projet. C'est un point qui a beaucoup plu au jury du concours.

« Habiter le territoire rural » est un programme en réponse à la thématique des centres bourgs au niveau urbain, initié par nos enseignants. La Maire de la commune souhaitait un projet de logements, donc nous avons travaillé sur la continuité de sa volonté, complétée par une proposition de salle polyvalente et d'ateliers communaux.

Notre programme de logements, que nous avons présenté au concours, est le résultat d'une analyse urbaine du bourg de la commune, de la volonté de trouver une alternative au pavillonnaire car Mme CHETIF avait déjà auparavant refusé un projet de lotissement car cela dénaturait le paysage et d'une étude sociologique pour définir les typologies de logements que nous allons par la suite réaliser dans notre projet.

Pour la partie habitations, notre projet est composé de plusieurs types de logements :

- 3 logements en accession pour famille,
- 2 logements mitoyens en accession,
- 2 logements seniors en location,
- 6 logements groupés.
- Soit un total de 13 logements.

Ces treize logements ne sont pas disposés de la même manière par rapport à l'espace public :

- Logements seniors : pignon sur rue.
- Logements individuels : en léger retrait de la rue avec une inclinaison permettant une avant cour et une arrière cour.
- Logement mitoyen : en recul de la voirie et en long, avec accès de propriété sur les côtés du bâtiment.
- Logement individuel : en peigne à la rue.
- Logements groupés : en longère.



La plus grosse partie de notre présentation pour le concours concernait le bâtiment des logements groupés (8 logements). Le bâtiment se trouverait dans les dents creuses du centre-bourg de Lizières. Pour la création du bâtiment, nous nous sommes attardés sur la volumétrie du bâtiment en essayant de toucher à des logiciels pour générer la forme que nous voulions, c'est-à-dire une forme courbée au niveau de la façade des logements groupés, jusqu'à la fin des ateliers communaux. Nous avons intégré le paramétrique dans le projet car les élus avaient une attente technique, que nous n'avions pas forcément, sur la façon d'isoler et d'amener l'ordinateur dans la conception du projet. Pour pallier à ce manque, et pour appuyer notre vision du projet, nous avons insisté sur l'insertion paysagère du projet au niveau des programmes, avec notre façade en courbe qui, vue de l'autre côté du bâtiment, permet d'intégrer le bâtiment au paysage, sans le dénaturer.

Pour l'organisation générale du bâtiment, nous l'avons décalé d'une voie existante que l'on a choisi de rendre carrossable, pour avoir des garages plutôt au nord et les séjours des logements qui viennent se développer au sud, au niveau de l'espace public. Pour résumer, au tiers nord se développent les chambres, les arrières cours et les espaces nuit alors qu'au deux tiers sud, on retrouve les espaces de vie très dégagés. Le bâtiment est composé de simplexes, de logements en demi-niveau et de duplexes. Ses variations de typologies de logements dans un même bâtiment est le résultat du jeu avec la pente présente sur le terrain.

Pour les espaces de vie, nous avons préféré ajouter une épaisseur de béton en plus, qui créent pour les duplex, à l'étage supérieur, une coursive extérieure pour les chambres par exemple et au rez-de-chaussée, une terrasse entrante inclus dans le bâtiment qui permet d'éviter le vis-à-vis, d'ajouter une « épaisseur d'intimité ». Cet ajout de matière répond également à une problématique liée au terrain car il est gorgé d'eau, donc les grands socles de béton permettent de stabiliser le bâtiment et de poser toute l'ossature en bois dessus.

**ENSACF : Vous vous êtes intéressés à l'habitat rural, pensez-vous continuer à travailler la dessus à l'avenir ?**

**V.S & A.P :** Nous venons tous les deux de milieux ruraux et nous avons la volonté de montrer à tous que le milieu rural n'est pas un milieu vide, inactif, arriéré, sans architectures et architectes. Nous trouvons que le territoire rural est encore aujourd'hui un sujet marginal, surtout pour une population et des écoles de très grandes villes.

Oui nous y croyons par conviction et voulons continuer à travailler sur cette problématique à l'avenir, mais nous pensons également que tous les architectes seront amenés à travailler dans les milieux ruraux car aujourd'hui il n'existe quasiment plus de « territoire rural » à proprement parler, mais plutôt des territoires périurbains (à quelques exceptions près, comme Lizières qui ne se trouve pas à proximité directe d'une grande ville).



**ENSACF : Que retenez-vous de ce projet et de ce concours ? Des « regrets » par rapport à votre travail / projet ?**

**A.P :** Promouvoir un projet à Paris sur le territoire rural, car on commence enfin à réinvestir ses territoires laissés en marge pendant longtemps, alors que le territoire rural est un gros marché. Un projet qui se démarque de ce que l'on retrouve le plus dans les concours et la presse : le thème rural et l'angle d'attaque.

**V.S :** Au niveau de notre projet, je retiendrais le contact avec les élus et leur avis, très enrichissant et intéressant. Quand à notre participation au concours, je retiendrais notre volonté de promouvoir le territoire rural, grâce à notre projet et notre travail sur l'insertion paysagère des logements dans l'espace rural.

**V.S & A.P :** Notre regret est, qu'au moment de l'élaboration et de la présentation de notre projet, notre côté « technique » n'était pas encore assez développé, notre projet aurait pu être encore plus conséquent et complet.

**ENSACF : Votre projet rentrait-il dans la problématique d'un enseignement à l'ENSACF ?**

**V.S & A.P :** Nous avons réalisé notre projet dans le cadre de notre Semestre 6, en troisième année de Licence, plus particulièrement dans le cadre de l'UE « Pratique de la conception architecturale, urbaine et paysagère 2 » dont provient l'enseignement « Projet », supervisé par quatre enseignants : David Robin, Rémi Janin, Félix Mule et Stéphane Lièvre.

Chaque semestre, nos enseignants trouvent un nouveau territoire rural sur lequel nous faire travailler. Nous avons travaillé sur la Creuse et avons passé une semaine sur place en début de semestre, dont 4 jours dans le bourg de Lizières.